Constructions de références en Langue des Signes Française

Les voies de l'iconicité

Christian Cuxac

De même que, selon la formule de Frédéric François "il n'y a pas de représentations, seulement des façons de représenter" il n'y a d'observable, en matière de référent, que des façons de construire une référence. Et, sur ce point, les langues des signes sont des objets linguistiques qui conduisent à des pistes cognitives plus tangibles en raison même de l'existence en langue de traces iconiques du processus dynamique mis en œuvre par les locuteurs sourds pour parler de l'absence.

Dans un premier temps, je limiterai mes investigations à l'iconicité dite d'image, à savoir — c'est la plus basique et pratique des définitions — lorsqu'il existe un lien de ressemblance formelle entre le(s) signe(s) et ce à quoi il(s) réfère(nt) dans le monde extralinguistique de l'expérience.

1. Processus d'iconicisation chez les sourds isolés

Les langues des signes sont pourvues d'un lexique standard, ensemble d'unités discrètes, d'une iconicité référentielle variable (un continuum iconique).

Mais la grande originalité des langues des signes réside dans le recours à des stuctures de grande iconicité ne faisant pas ou peu intervenir ce lexique standard. Ces structures, jusqu'aux formes utilisées, sont très semblables entre langues des signes. Ce sont elles que les sourds de communautés linguistiques différentes utilisent pour communiquer entre eux lors de rencontres internationales fortuites ou programmées, d'où le phénomène fascinant que, par-delà la spécificité de chacune d'entre elles, la pratique d'une langue des signes permet d'établir rapidement une communication efficace avec quiconque en pratique une autre.

Plus fascinant encore, les enfants nés sourds dans un environnement exclusivement entendant présentent le cas de figure unique d'êtres humains placés dans une situation où ils ne bénéficient d'aucune sollicitation linguistique (verbale) et où, avec des capacités intellectuelles normales, ils ne peuvent mettre en œuvre les processus d'acquisition normaux d'une première langue orale. Hors système d'éducation spécialisé (apprentissage artificiel d'une langue orale), et sans rencontrer d'autres sourds pratiquant une langue des signes (acquisition d'une langue première — une langue des signes — dans des conditions ordinaires d'environnement linguistique), qu'en est-il alors de leurs relations communicationnelles avec leur entourage? De rares chercheurs se sont penchés sur ce problème, pourtant fondamental, où l'observation des faits, antérieurement à toute anticipation théorique, est capitale.

C'est ce qu'a fait, par exemple, Yau [1988] en collectant de nombreuses données sur la constitution de langages (en particulier de lexiques) gestuels chez des personnes sourdes adultes isolées. Il ressort de ses recherches:

— que les stratifications signifiées attestées chez ces locuteurs sont à la fois très semblables, mais qu'elles n'en demeurent pas moins influencées par le système culturel qui les environne, nous indiquant par la bande, que les hypothèses extrêmes : "il y a des choses qui n'ont plus qu'à être nommées" et "il n'y a, comme dicible, que du culturalisé", sont en fait des réponses trop tranchées qui viennent d'une façon de mal poser un problème;

— qu'en ce qui concerne tout au moins les stratifications signifiées proches, les formes attestées pour en rendre compte, sont fortement semblables d'un individu à l'autre.

Les faits observés par Yau sont corroborés par ce que l'on sait sur les créations de signes chez les petits enfants sourds vivant en milieu entendant : avant leur entrée en institution scolaire, ces petits enfants tentent de communiquer avec leur entourage au moyen de gestes de leur cru. Si la famille est prévenue contre ces créations et refuse de les prendre en compte, l'enfant arrête le processus créatif. Si, au contraire, la famille réutilise les signes de l'enfant, un code familial gestuel s'installe, semblable formellement aux lexiques observés par Yau chez les adultes sourds isolés.

Ces créations lexicales gestuelles (ces signes), constats d'une aptitude humaine à catégoriser, permettent de faire l'hypothèse de stabilisations conceptuelles prélinguistiques. Celles-ci s'ancreraient dans la perception, essentiellement visuelle, (en particulier en ce qui concerne les sourds) ou, pour ne pas être trop réducteur, dans l'univers perceptivo-pratique. La forte ressemblance des formes gestuelles retenues montre qu'un processus d'iconicisation de l'expérience a été mis en œuvre et que ce processus se

fonde sur l'appréhension-reprise de formes saillantes, la description de contours de formes et/ou la reprise gestuelle iconique de formes saillantes des référents catégorisés.

Plusieurs remarques font suite à cette hypothèse :

- a) Le fait que ces stabilisations conceptuelles deviennent linguistiques en étant mises en signes en renforce certainement la stabilité.
- b) Ces catégorisations semblent issues d'une visée sémiotique mettant en jeu des processus d'iconicisation référentielle de l'extralinguistique au moyen de séquences gestuelles autant catégorisantes que spécifiantes. La différence entre signe représentant le type et signe représentant l'individu instancié semble être marquée par l'environnement de la mimique, du regard et du contexte qui accompagne ces ensembles gestuels.
- c) S'il semble y avoir une indifférenciation gestuelle entre le type et l'instanciation d'un individu extrait du type, la forme des signes ainsi créés manifeste néanmoins une différenciation cognitive tranchée entre des entités référentiellement stables, e des événements les concernant. On reconnaît là, la différence établie par Langacker [1987] entre "choses" et "processus". En effet, les premières sont rendues par des signes spécifiant une forme ou un contour de forme ou par des combinaisons gestuelles associant description de contour de forme et action fréquemment associée à cette forme alors que les secon ls ne font jamais appel à des spécifications de forme et sont exclusivement rendus soit par des transferts personnels (cf. plus loin), soit par des signes où les mouvements, figurant des actions, jouent iconiquement un rôle majeur. Comme quoi, cette différenciation iconique entre "chose;" et "processus" argumenterait fortement en faveur d'une opposition "verbo-nominale" comme donnée cognitive prélinguistique.

On fera alors l'hypothèse, concernant l'iconicité de ces créations lexicales, d'une iconicisation conçue, non comme une aide à la conceptualisation, mais comme une construction — avec les moyens du bord que la modalité gestuelle permet — facilitant (un enfant semble avoir très tôt ce savoir sur les capacités de compréhension d'autrui) la co-construction du sens par le destinataire.

On rappellera, dans le même ordre d'idées, transposée dans le cadre de communications entre adultes, l'utilisation d'un processus d'iconicisation dans les communications internationales où une accumulation de caractéristiques fortement iconiques produit de la généricité [Cuxac, à paraître]. On connaît aussi le processus inverse d'unités génériques standards dont l'iconicité est remotivée et bascule dans le spécifique (cet arbre-là, que je montre, cette maison, "comme ça", etc.), parce que le signe est placé sous le regard de celui qui l'émet.

La valeur très générale de ce processus d'iconicisation du monde sensible, la forte similitude iconique des formes retenues, témoignent du fait que ces individus sourds isolés réitèrent dans leur microcosme familial les premières étapes de la constitution des langues des signes.

Il ne faut jamais perdre de vue, c'est en cela que la surdité de naissance est un formidable analyseur, que toutes les langues des signes pratiquées à l'heure actuelle dans le monde ont eu pour points de départ — ce sont l'univocité du point de départ, comme sa datation, qui constituent des fictions — des situations de communication analogues, quoiqu'à plus grande échelle de population concernée, et que la genèse des signes s'est, grosso modo, toujours effectuée selon le même scénario.

Les communautés sourdes constituées dans les grandes villes, au hasard de rencontre — Platon en fait déjà état —, puis les regroupements institutionnalisés d'enfants sourds dans des structures scolaires dès le milieu du 18e siècle n'ont fait que déployer, en l'accélérant, le processus de sémiogénèse mis en œuvre par ces personnes sourdes isolées, ces enfants sourds de famille entendante.

Partant d'une intentionnalité sémiotique première faisant appel à un processus d'iconicisation à spécificité et généricité indifférenciées gestuellement, je vais tenter de rendre compte de la partition structures de grande iconicité/signes standards qui caractérise aujourd'hui les langues des signes à forte population et histoire institutionnelle longue.

Je fais pour cela l'hypothèse qu'une bifurcation s'est produite à partir de cette iconicisation première, selon que le processus d'iconicisation va se mettre au service d'une visée iconicisatrice ou non.

2. Visée iconicisatrice et grande iconicité

Dans le premier cas, l'iconicité, issue du processus d'iconicisation évolue diachroniquement en s'affinant, que l'on prenne en compte le développement ontogénétique de l'enfant sourd vivant avec ses pairs ou celui, historique, de la communauté. Cette évolution a abouti, par exemple, à des spécifications et des transferts de formes de plus en plus sophistiqués (cf. plus loin), rendus au moyen de paradigmes de configurations de la main, de types de mouvements de plus en plus complexes permettant d'anamorphoser avec une grande précision des expériences sensibles dans l'espace de signation.

Cette visée iconicisatrice, si l'on prend le cas de figure le plus simple d'une expérience passée réelle, correspond à des séquences équivalent à : "voilà, ça s'est passé comme ça" — et l'on montre en disant ; "c'était dans une pièce qui était comme ça" — et que l'on montre en la décrivant, "où un personnage comme ça, ..." — et que l'on montre en l'imitant, etc. Un peu ce qu'évoque ce que l'on appelle, en criminologie, une reconstitution.

Toutes les langues permettent de construire de telles reconstitutions d'expériences, mais les langues orales ne font que le dire (sauf les cas d'ajouts gestuels : un poisson grand "comme ça", ou d'imitation posturale de personnages, ou d'imitation de voix dans des dialogues rapportés) sans le montrer.

Il en va tout autrement avec les langues des signes, où la dimension du "comme ça" en montrant et en imitant (comme si j'étais celui dont je parle, et quelles que soient ses actions) peut toujours être activée.

2. 1. Caractéristiques structurales de la grande iconicité

J'appelle grande iconicité les traces structurales — dans le domaine du discours — d'un processus d'iconicisation au service d'une visée iconicisatrice, c'est à dire lorsque la dimension du "comme ça" est conservée.

Après réflexion, j'ai choisi de regrouper l'ensemble de ces structures sous le nom de "transferts". Le terme me semble approprié dans la mesure où il s'agit, en amont, de transférer en les anamorphosant faiblement des expériences réelles ou imaginaires dans l'univers discursif tridimensionnel appelé "espace de signation" (l'espace de réalisation des messages).

Comme ces structures, qui sont communes aux différentes langues des signes sont inventoriées par ailleurs [Cuxac, à paraître], un simple rappel suffira.

2. 1. 1. Transferts de taille et/ou de forme

Ces formes (ou ces tailles, parfois, les deux mêlées) que le locuteur réalise manuellement représentent des actants particuliers participant au procès de l'énoncé. La qualification et/ou la quantification de ces actants sont le fait d'une mimique faciale appropriée réalisée en même temps que l'élément gestuel.

Les transferts de taille et/ou de forme sont composées simultanément :

- d'une configuration de la main (ou des mains) choisie parmi un inventaire restreint de configurations possibles, indiquant une forme de base,
- d'un mouvement et d'une orientation de la main (ou des mains) signifiant le déploiement de cette forme dans l'espace,
 - d'un emplacement qui peut être :
 - ou un endroit du corps du locuteur,
 - ou l'espace neutre situé devant lui,
 - ou bien un signe du lexique standard précédemment émis,

• ou enfin, et c'est le cas le plus fréquent, la main dominée figurant une forme de base à partir de laquelle la forme décrite par la main dominante se déploie, par exemple : une forme tubulaire à partir d'une surface plate, ou une rangée de formes plates et verticales, ou encore un empilement, les unes dans les autres, de formes creuses et cylindriques.

Le mouvement s'inscrit dans le continu et rend compte du déploiement — au sens spatial, non temporel — de la forme dans l'espace (s'amenuisant, se terminant en pointe, sinueux, etc.).

Pour spécifier une forme, les successions d'événements sémiologiques se présentent dans cet ordre : mouvement préparatoire de la ou des mains antérieur à la stabilisation spatiale de la forme à construire ; le regard de l'émetteur fixe un point dans l'espace, l'activant en quelque sorte ; en fin de mouvement préparatoire, la ou les mains se stabilisent durant une ou deux images dans la portion d'espace activée par le regard.

La configuration de départ de la forme à décrire est donc supportée par le regard du narrateur. Ensuite vient le déploiement proprement dit de la forme, selon un mouvement de la ou des mains. Ce mouvement est accompagné par le regard du narrateur, jusqu'à la fin du déploiement à valeur descriptive de la forme.

Vraisemblablement, mouvement du regard et mouvement des mains partent simultanément, l'arrêt du regard sur une portion d'espace que, par la même occasion, il "active", précède de très peu l' "installation" de la ou des mains comme forme à construire dans cette portion d'espace. La forme se déploie et est à son tour "activée" pendant toute la durée du déploiement, sous et par le mouvement du regard du narrateur. Le regard a, pourrait-on dire, comme fonction de faire signifier le geste en train d'être émis dans un "ici" (préalable) suivi d'un "comme ca".

2. 1. 2. Transferts situationnels

Le locuteur vise à reproduire iconiquement dans l'espace situé devant lui des scènes qui figurent généralement un déplacement spatial d'un actant du procès de l'énoncé par rapport à un locatif stable. La main dominée représente le locatif structurellement obligatoire.

Les locatifs — seuls exemples de signes de la LSF (Langue des Signes Française) à ne pas être inscrits dans un mouvement — consistent en une simple configuration-orientation de la main faisant partie d'un inventaire restreint de configurations possibles et choisies en raison de sa ressemblance avec un ou des traits saillants du référent localisant.

L'action effectuée par la main dominante s'intègre aussi dans un paradigme restreint de configurations ; le mouvement qui représente la nature du déplacement inscrit l'ensemble de la structure de transfert situationnel dans du continu.

Aussi, dans un traitement de données image par image, on assiste à la séquence articulatoire suivante : un positionnement orienté de la main

dans l'espace associé à une configuration puis à un mouvement (aboutissant à un emplacement qui termine la séquence).

Lorsque, comme c'est le cas pour les énoncés de transferts situationnels, où chaque paramètre de formation peut avoir une signification d'une relative autonomie, on a la séquence :

- (1) configuration du locatif par la main dominée,
- (2) configuration de l'agent par la main dominante,
- (3) mouvement effectué par la main dominante,
- (4) emplacement d'arrivée (positionnement terminal de la main dominante par rapport à la main dominée).

La résolution formelle de l'énoncé, séquentielle pour des raisons articulatoires, n'en est pas moins simultanée en ce sens que l'ensemble, pour être compris, doit être perçu comme une forme globale nécessitant la co-occurrence des paramètres.

Autrement dit, séquentialité et simultanéité qui, selon des critères exclusivement formels, constituent deux systèmes de résolutions contradictoires, entrent dans un lien dialectique si l'on considère qu'ils sont régis par un principe d'iconicité.

Le regard se porte d'abord sur la portion d'espace où vient se "loger" le locatif stable de transfert situationnel, effectué par la main dominée immobile. Ensuite, le regard se porte à l'endroit même où la main dominante, représentant l'actant du déplacement, vient se placer. Le mouvement de la main dominante, caractérisant la nature du déplacement envisagé, est ensuite supporté par le regard du narrateur, jusqu'au point d'arrêt du déplacement de la main dominante.

2. 1. 3. Transferts personnels

Ces structures reproduisent, en mettant en jeu tout le corps du locuteur, une ou plusieurs actions effectuées ou subies par un actant du procès de l'énoncé : animal ou humain le plus fréquemment, mais ce peuvent être aussi des non-animés.

À la différence des transferts situationnels, spécialisés dans des déplacements et des rapports de localisation, les transferts personnels sont à même de véhiculer la totalité des procès, et le mouvement des membres supérieurs et des mains joue un rôle central dans la simulation du procès en cours d'accomplissement.

L'énonciateur s'efface et "devient" un protagoniste de l'énoncé. Ses gestes correspondent aux gestes effectués par le personnage dont il parle et qui a pris sa place. Les configurations des mains (en inventaire restreint) peuvent représenter des types d'actions comme des démarches ou des saisies, etc.

Inclure les transferts personnels dans la langue est une opération nécessaire si l'on veut satisfaire au critère de mutuelle traductibilité interlangues : en effet, en ne réalisant que des signes standards, sans transfert personnel, traduire en LSF des énoncés absurdes comme "le chocolat mange le garçon" n'est pas possible ; ces énoncés nécessitent un transfert personnel, il faut que le locuteur "devienne" le chocolat.

Ces structures peuvent se combiner en doubles transferts : transfert situationnel (bras et main dominés du locuteur, c'est le cas le plus général) et transfert personnel (sa main dominante, l'ensemble de son corps, son visage, mimique comprise, et son regard), morcelant ainsi linguistiquement le corps du locuteur.

Une remarque enfin par rapport aux postulats structuralistes. Si le canal relève bien d'un phénomène de substance, alors les possibilités offertes par le canal visuel-gestuel : iconicité, quadridimensionnalité, représentations analogiques, remettent fondamentalement en question le postulat de l'indépendance de la forme par rapport à la substance.

2. 2. Caractéristiques foactionnelles de la grande iconicité

Ces structures de grande iconicité sont le plus souvent attestées lors d'activités langagières assez bien définies :

- construction de références actancielles spécifiques ;
- construction de relations sémantiques spatiales (localisation et déplacement d'actants par rapport à des repères fixes, relations tout-partie, etc.);
- construction de références temporelles indépendantes du temps zéro de l'énonciation.

On voit qu'il s'agit là d'un langage assez restreint : objets et personnages instanciés (et non des types), procès particuliers en cours d'accomplissement, références spécifiques redupliquant une expérience. Il s'agit cependant de considérations d'ordre statistique dans la mesure où, comme on le verra plus loin, la grande iconicité permet aussi d'accéder à la généricité. L'intérêt est de voir que les saisies cognitives du monde réel ou imaginaire, placées sous la dépendance d'une visée iconicisatrice et mises en langue, entrent dans un cadre structural économique très strict et fermé. Par son universalité et son extrême figurabilité, cette grande iconicité nous permet, en l'interrogeant, de répondre à des questions, certes restreintes à une visée iconicisatrice, concernant les filtrages cognitifs de base propres à l'esprit humain. Lorsque l'on étend ce questionnement, non plus seulement au niveau du noyau dur des structures, mais à leur enchaînement (dans une activité de récit, par

exemple) on peut de la même manière avoir des réponses intéressantes sur ce qu'il en est des relations fond/figure, contenant/contenu, localisant/localisé, stable/déplaçable, déjà là/nouveau, aspectualité des procès, relations de cause à effet, simultanéité de procès, schémas actanciels, etc.

3. Construction de références hors visée iconicisatrice : des signes standards qui restent iconiques

L'autre branche de la bifurcation, hors visée iconicisatrice, a abouti à un accroissement considérable du lexique standard.

Je fais l'hypothèse que l'accroissement du lexique standard a dû être concomitant d'une évolution vers des résolutions formelles (signifiantes) de plus en plus économiques et de plus en plus systématiques, mais que cette systématisation s'est appuyée sur une logique de conservation économique de l'iconicité allant de pair avec des contraintes d'adaptation optimale à la réception de messages par le système visuel et des contraintes de facilitation articulatoire. On retrouve là un schéma classique d'évolution économique des langues [Frei, 1982; Martinet, 1955] s'articulant toutefois autour d'une raison de conservation iconique, qui fixerait en quelque sorte les limites possibles de l'évolution. Cette articulation économie/iconicité est au mieux illustrée à l'heure actuelle par la création de néologismes dans les langues des signes qui passent par des stades similaires, mais en accéléré, à ceux que nous avons vu précédemment: iconicisation première, bifurcation vers la généricité, résolution économique dans le cadre restreint d'un maintien de l'iconicité.

Les grandes caractéristiques structurales auxquelles a donné lieu ce mouvement d'une évolution économique allant dans le sens d'une conservation de l'iconicité ont été éxaminées en détail [Cuxac, 1996]. Il s'agit essentiellement, pour la LSF, hors visée iconicisatrice, du caractère sémantiquement moléculaire des signes standards, décomposables en une configuration, une orientation, un emplacement et un mouvement, de la simultanéité paramétrique regard/mimique/signes et autres mouvements du corps et du visage ainsi que de la simultanéité paramétrique intra-signes qui, au delà de l'iconicité globale du lexique spécialise iconiquement chacun de ces paramètres à un niveau syntaxique.

Enfin les relations sémantiques inter-unités standards, utilisent pertinemment et économiquement l'espace pour marquer la totalité des relations locatives ainsi que la plupart des relations actancielles — ces dernières se présentant comme de micro-scènes spatialisées et animées.

Pour terminer, j'ajouterai que ces grandes caractéristiques structurales concernant les relations inter-signes se retrouvent, à peu de choses près, dans les différentes langues des signes étudiées à ce jour.

3. 1. Caractère moléculaire des signes standards

La simultanéité intra-signes permet de nous faire voir ces derniers comme des unités de caractère moléculaire où chaque paramètre de formation des signes (configuration, orientation, emplacement, mouvement) peut être en quelque sorte spécialisé sémantiquement et apporter, de ce fait, sa contribution spécifique au sens global de l'unité.

On peut se demander par ailleurs, si de nombreuses unités verbales ne sont pas de véritables petites métaphores condensées paramétriquement. Ainsi, [RÉFLÉCHIR] "remuer (mouvement) et questionner/gratter (configuration) au niveau du crâne (emplacement)", image équivalente à "se creuser la tête". [EXPÉRIENCE] "relation de contact au niveau du crâne", configuration identique à [TOUCHER]; idem pour [ÉMU], "relation de contact (même configuration que [TOUCHER]), mouvement en vrille + mimique faciale négative et douloureuse, au niveau du cœur".

Sans être forcément métaphoriques, les relations actancielles qui s'expriment au moyen des signes standards se présentent souvent comme de petites scènes à faible degré d'anamorphose par rapport à l'expérience réelle ou imaginaire à transmettre : par exemple, [RENCONTRER] consiste bien en la figuration de deux actants (configurations) se faisant face (orientation) et se dirigeant l'un vers l'autre jusqu'à être l'un en face de l'autre (emplacement-mouvement-orientation).

En outre, le caractère moléculaire des signes standards constitue la source la plus exploitée en matière de jeux sur et avec les signes en modifiant l'un de leurs paramètres de formation. C'est ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple de création métaphorique, que le signe [OUVRIR UNE FENÊTRE], déplacé au niveau du crâre, signifiera "ouvrir (la fenêtre de) son cœur".

3. 2. Simultanéité d'informations et spécialisation sémantique des paramètres

Lorsqu'un message est émis en langue des signes, plusieurs paramètres interviennent simultanément pour construire le sens. Postures, mouvements du corps et du visage, mais surtout le regard et sa direction, la mimique faciale et les gestes effectués par les mains. Or, chacun de ces trois derniers paramètres essentiels à l'élaboration du sens semblent, quelle que soit la langue des signes, être spécialisés dans des indications sémantiques spécifiques.

3. 2. 1. Le regard

Le regard régit l'interaction et indique les changements de genre discursifs. Dans les structures très iconiques comme les transferts personnels ou les doubles transferts, le regard du locuteur est celui du personnage transféré. La fin d'un transfert personnel se manifeste par un regard croisant celui du co-énonciateur.

En dehors des structures de transfert personnel, le regard du locuteur, porté sur les signes qu'il effectue, indique leur valeur référentielle et les intègre dans le domaine du "comme ça".

Enfin, hors visée iconicisatrice, porté sur une portion d'espace, le regard signale non seulement la construction d'une référence à venir, mais, un peu comme la souris de l'ordinateur, active cette portion d'espace, créant une sorte de déixis seconde propre au plan de l'énoncé.

3. 2. 2. Mimique faciale

La mimique faciale, d'une importance sémantique considérable a plusieurs valeurs en fonction du contexte où elle intervient :

- dans les énoncés standards, valeur indicatrice de l'état d'esprit du sujet énonciateur, valeur modale ("dubitatif", "interrogatif", "détrimental", etc.);
- accompagnant les nominaux, valeur de qualifieur ("petit", "beau", "spongieux", etc.) et de quantifieur ("peu", "beaucoup", etc.);
- dans les transferts personnels, elle indique l'état d'esprit du protagoniste de l'énoncé transféré, ou bien sa manière d'accomplir l'action.

Une parenthèse concernant la mimique faciale : par la nature du canal utilisé, les langues des signes sont des objets qui font s'interroger, naturellement pourrait-on dire, sur la pertinence de la distinction communément admise entre verbal et non-verbal. Toutes choses égales, selon cette distinction, les mimiques, postures du sujet énonciateur seraient classées dans le non-verbal. Le problème est qu'en structures de transfert personnel, lorsque le sujet énonciateur figure le personnage dont il parle, ses mimiques, assimilables à des compléments de manière sont attribuées au protagoniste du procès de l'énoncé. Étant les mêmes que celles qui le caractérisent hors transfert personnel, en tant que sujet énonciateur participant à l'interaction, il serait absurde d'y voir du non-verbal dans ce dernier cas et du verbal dans le premier. Ainsi, la pertinence de la distinction verbal/non-verbal s'effrite, repoussant par là même les frontières de l'objet "langue".

3. 2. 3. Les signes

Le caractère moléculaire des signes mentionné plus haut se retrouve exploité iconiquement aussi bien au niveau syntaxique. Chaque élément paramétrique — configuration manuelle, orientation, emplacement et mouvement — entrant dans leur composition peut apporter, comme l'atteste l'épreuve de commutation, des informations syntaxico-sémantiques supplémentaires.

Ainsi, concernant par exemple les unités standards verbales :

- la valeur modale de la mimique faciale interactionnelle ou référentialisatrice du regard —, phatique des mouvements du visage (petits hochements de tête du locuteur), se superpose à l'unité gestuelle verbale qui, en fonction de son sémantisme, pourra inclure d'autre part :
- par la configuration de la main, l'agent (verbes de déplacement) l'instrumental (le cas de [BOIRE]), le patient (le cas de [MANGER]);
- par son emplacement : le locatif corporel (le cas de [OPÉRER], [SAIGNER], etc., se plaçant pertinemment sur la partie du corps concernée).
- par son mouvement : des aspects (comme "répétitif", "non réalisé", "avec rapidité", etc.);
- par le complexe orientation-emplacement-mouvement la relation sémantique (agent, patient, bénéficiaire) des actants participant au procès de l'énoncé.

3. 3. Spatialisation des relations sémantiques

Tout ne pouvant être dit en même temps, les relations inter-unités se jouent essentiellement au moyen d'une spatialisation pertinente des unités. On verra le cas des constructions référentielles mettant en jeu des relations spatiales, temporelles et actancielles.

3. 3. 1. Références spatiales

La tendance très générale, quels que soient les genres discursifs actualisés, est d'avoir recours, pour exprimer les relations spatiales interunités, à des structures de grande iconicité. Ainsi, même un énoncé émis au moyen de signes standards, comme "tous les soirs, après manger, il regarde la télévision", est la plupart du temps complété par une reprise de [TÉLÉVISION] en configuration manuelle "objet rectangulaire à surface plate"; puis le signe standard [VOIR] en semi-transfert personnel, posture et mimique associée du personnage transféré, se dirige (passage à un double transfert) vers la configuration "objet rectangulaire..." réalisée par la main dominée.

Pour les relations spatiales à référence non spécifique, les signes standards sont, lorsque cela est possible, directement spatialisés sans avoir à utiliser de structures iconiques de grande iconicité : ainsi, "retourner du travail à la maison" ; [MAISON] a été préalablement signé à droite du locuteur, [TRAVAIL] à gauche. [RETOURNER] s'effectue en adoptant l'espace de signation de [TRAVAIL] comme point de départ et celui de [MAISON] comme point d'arrivée de son mouvement.

Lorsque les signes standards ne sont pas déplaçables (point de contact avec le corps), le couple regard-pointage fonctionne. Ainsi pour parler d'une personne partie faire un stage aux États-Unis, le signe [ÉTATS-UNIS] est effectué; en même temps le regard se porte en haut à gauche du locuteur et active cette portion d'espace. Puis, pointage anaphorique reliant [ÉTATS-UNIS] à l'emplacement activé par le regard. Par la suite, les signes [TRAVAILLER], [PARCOURIR EN TOUS SENS], [FAIRE DES RECHERCHES], [PENDANT UN AN], seront effectués dans cette portion d'espace pertinisée.

Concernant les relations spatiales entre nominaux l'ordre non marqué localisant-localisé, stable-déplaçable, contenant-contenu, fond-figure s'impose sans que l'on ait affaire à des éléments linguistiques isolables assimilables à des prépositions. Lorsque cela est possible (c'est par exemple le cas des signes standards [MAISON] et [FENÊTRE]), les signes, portés par le regard du locuteur, sont directement posés dans l'espace de signation en fonction de la relation spatiale qu'ils entretiennent. Si ce n'est pas possible (lorsque les signes standards ont un point de contact obligatoire avec le corps), les signes sont repris par leur transfert de forme "objet plat, objet rond, objet à saillances latérales, etc.) et la relation s'établit directement à partir de la configuration manuelle du localisant (main dominée) au moyen d'un autre transfert de forme représentant l'objet le plus déplaçable (main dominante). C'est par exemple le cas pour la relation tout-partie : la spécification sémantique des éléments reliés est posée au moyen de signes standards, puis la relation entre eux s'établit au moyen de structures de grande iconicité (configurations manuelles de transfert de forme reprenant les signes standards et les spatialisant pertinemment).

3. 3. 2. Références temporelles

Les relations temporelles inter-unités sont, elles aussi, spatialisées. Le temps de l'énonciation est fléché à partir du corps du locuteur vers l'avant en ce qui concerne le futur, et vers l'arrière en ce qui concerne le passé, la distance d'éloignement par rapport au corps du locuteur étant graduée pertinemment.

Lorsque les relations temporelles sont indépendantes du temps de l'énonciation, on a affaire à un fléchage horizontal (dont la direction droite-gauche ou gauche-droite est non pertinente dans l'absolu mais pertiniséee à chaque fois de manière circonstancielle) perpendiculaire à celui du temps de l'énonciation.

Ainsi, dans un de mes corpus, une borne référentielle est construite : d'abord le signe standard [1978], puis activation d'une portion d'espace par le regard, reprise anaphorique par le transfert de forme "borne verticale" réalisé par la main dominée (index tendu vers le haut) à ce même emplacement, hochement de tête phatique et indicateur de la co-

référence, pointage de la main dominante sur la main dominée. Puis, construction de la ligne de temps (dans cet exemple, avant = à gauche de la borne, après jusqu'à [MAINTENANT] = à droite). Après, une deuxième borne référentielle ([1970]), sera construite à gauche, selon le même procédé. Ces spatialisations à valeur temporelle seront par la suite exploitées constamment. Ainsi, le signe standard [SOURDS] (main dominante), pointage simultané de la main dominée reliant [SOURDS] à l'espace pointé ([1970]), c'est à dire "les sourds de et à cette époque-là". Puis [SE FRÉQUENTER] dans cette même portion d'espace.

3. 3. 3. Références actancielles

Lorsqu'il y a construction référentielle actancielle, le couple regardpointage distribuant spatialement les signes standards fonctionne de la même manière que pour les relations spatiales ou temporelles.

Regard et pointages interagissent dans l'espace global de signation combinant espace de l'énonciation (regard) et espace de la matière énoncée (pointages).

Le regard, par rapport aux pointages, intervient en premier. Comme la dimension spatiale de la LSF permet de construire une situation tridimensionnelle anamorphosant plus ou moins la réalité, on pourra dire que le regard est une sorte de déictisation paradoxale, en ce sens que la situation ou la référence reste encore à construire.

Sans qu'il y ait donc visée de reconstitution spatiale de l'expérience, on a tout de même affaire à de micro-scènes mettant en jeu des actants spatialisés, soit directement, soit par pointage les reprenant en leur assignant une portion d'espace, et des unités verbales qui, par leur orientation et la direction de leur mouvement, distribuent les rôles sémantiques. On pourrait alors parler d'une iconicité schématique je préfère ce terme à celui de diagrammatique habituellement employé) non soumise à une visée iconicisatrice, et construite circonstanciellement lans l'espace de signation.

Voici quelques exemples illustrant le rôle respectif du regard et des pointages et la manière dont les signes standards s'inscrivent spatialement à partir du couple regard-pointage.

Dans un de mes corpus, l'introduction de l'actant principal s'effectue au moyen d'un pointage cataphorique dans une portion d'espace non activée par le regard : "... vous vous [SE SOUVENIR] (regard + mimique faciale interrogative en direction du public) souvenez de lui (pointage) ...". Ensuite vient le nom du personnage en question (le curé Robert) et sa description physique au moyen de transferts de forme, pour les personnes qui, dans le public, ignoreraient son nom. Puis, pointage marqué anaphorique de l'actant, à valeur de thématisation (insistance du pointage) sans soutien du regard : "... eh bien, c'est lui (pointage) ...". Déplacement

du pointage vers la droite, jusqu'à l'emplacement où dans un énoncé antérieur le signe [OUVRIR] ("inaugurer") avait été émis. Le signe [OUVRIR] est effectué à nouveau à l'emplacement final du pointage, soutenu et référentialisé par le regard. "(...) vous vous souvenez du père Robert, avec ses cheveux en brosse coiffés en arrière et ses grosses lunettes ? eh bien, c'est lui (répétition pointage) qui a inauguré (déplacement du pointage) (...)".

Plus loin, nouvel ensemble phrastique, activation de la même portion d'espace par le regard, double pointage ("lui, là"), indiquant qu'une référentialisation spatiale ou temporelle (elle est spatiale, ici) va avoir lieu et lier l'actant à cette portion d'espace. Puis [APRÈS], nouveau double pointage précédé du regard, avec léger changement d'orientation vers la droite qui permettra un réaménagement spatial plus économique sur le plan articulatoire, [CURE], pointage de reprise de la main dominante, la main dominée ayant maintenu le pointage référentiel spatial (locatif).

Maintien du pointage liant référence spatiale (locative) et actant par la main dominée, pendant que la main dominante, qui vient de reprendre, par pointage, l'actant "curé", réalise le signe standard [PARTIR de et SE RENDRE vers], activation de la portion d'espace par le regard correspondant à la fin du mouvement de [SE RENDRE], puis pointage au point d'aboutissement du signe : "... lui, là, après, il partait et se rendait à (pointage) [MARIAGE] (même emplacement que le pointage) ...".

[MAIS], regard activateur de l'emplacement "curé" du début, pointage actanciel à cet emplacement, [CURE] simultanément par la main dominante, renforcement (accroissement de la tension) du pointage de la main dominée, puis [CONTINUER SON CHEMIN] au même emplacement puis, toujours au même emplacement, [METTRE DE CÔTÉ]: "... et, quant au curé ([MAIS] + mimique faciale), il (regard + pointage) a continué son chemin, et on n'en parle plus ...".

3. 3. 4. Pointages référentiels de portions d'espace : état des lieux

Une remarque tout d'abord sur les pointages : ils sont extrêmement fréquents. Dans un corpus d'une heure, j'en ai relevé plus de 1200 (autopointages exclus), dont environ 950 pointages référentiels, ceux-là mêmes qui nous occupent ici.

Je rappellerai que les pointages ne sont pas des éléments directement activateurs de portions d'espace pertinisées. Ils reprennent ou "réactivent" des éléments précédemment spatialisés et activés par le seul fait du regard, qui joue là un rôle fondateur.

Non vraiment créateurs, leur valeur dépend pour l'essentiel du regard (ce n'est toutefois pas le cas des reprises actancielles simples par pointage), et leur rôle est d'assurer la cohésion et la cohérence discursives dans un espace référentiel et dialogique construit par la directionnalité du regard.

Il peut alors s'agir de pointages complexes liant l'actant à une référence temporelle ou locative. Si la construction locative ou temporelle n'a pas encore été effectuée, il semble qu'un double pointage (évidemment précédé du regard) soit la voie la plus normale. Si la construction locative ou temporelle a déjà été effectuée, un pointage à une main suffit (reprise de l'élément actanciel et direction du pointage assurant le lien temporel ou locatif par rapport à une portion d'espace préalablement activée). Ces pointages peuvent être regardés, mais ce ne semble pas être une nécessité.

Il peut s'agir aussi de pointages actanciels simples, c'est à dire à valeur pronominale ("lui", "il", etc.). Ces pointages ne sont normalement pas regardés. Par contre, ils le sont nécessairement si la référence à venir est de type spatial (l'actant va effectuer une activité de déplacement par exemple) et peuvent l'être dans une mondre mesure si la relation actancielle à construire ("agent, patient, action") nécessite une orientation spatiale pertinente du verbe dans l'espace.

D'une manière générale, les pointages simples sont plutôt des anaphoriques, car la spécification sémantique qu'apportent les signes standards apparaît la plupart du temps d'abord, mais des exemples de valeur cataphorique existent (cf. plus haut le pointage précédant le signe standard [CURE]). Parfois, lorsque la spécification a déjà été effectuée, il arrive que le pointage intervienne avant le signe standard repris une seconde fois. Dans ces cas, la spécification sémantique est assimilable à une forme d'insistance.

Il convient de retenir pour notre propos le rôle complexe des pointages qui, pouvant aller au-delà de la simple reprise d'un signe, lie de ex éléments dans une même portion d'espace et les intrique sémantiquement.

Ce sujet n'est pas clos, loin de là, comme l'illustre un exemple du même corpus.

Il s'agit d'un pointage non regardé qui semble repres dre anaphoriquement le signe [MESSE], immédiatement antérieur. En tant que pointage de reprise actanciellle, là où une référence spatiale n'a pas à être construite, l'absence de regard activant est tout à fait normale. Le rôle de reprise de [MESSE] est d'ailleurs confirmé plus loin. lorsque le locuteur dit qu'il était impossible d'interdire la messe, il localise et l'orientation du verbe [ANNULER], et le signe [MESSE], au même emplacement que le pointage. Confirmé à nouveau lersque, sans réalisation du signe standard "messe", il pointe dans cette nême portion d'espace et oriente le verbe [RESPECTER] non agentivisé vers le pointage: "(...) la messe on la respecte (...)".

Cela se complique lorsque, reprenant la liste des différens pointages avec mon informateur, celui-ci, sans infirmer mon interprétation, dit que ce pointage reprend le signe [TÉLÉVISION] émis auparavant. Dans ce cas, il s'agirait d'un pointage complexe liant l'actant "messe" à un locatif (la télévision que l'on regarde), et effectivement, une partie du signe

[TÉLÉVISION] a été émise dans la portion d'espace ultérieurement pointée. Seulement, en bonne logique, la construction d'une référence complexe comme celle-ci voudrait qu'au moins l'un des deux, soit le signe [TÉLÉVISION], soit le pointage qui le reprend en tant que locatif, ait été référentialisé par le regard, ce qui n'est pas le cas.

Le seul signe qui soit regardé dans cette séquence est [OUVRIR] ("commencer", "inaugurer"), émis avant "télévision" et qui se situe à l'endroit précis où sera réalisé le pointage de [MESSE].

Comme après [MESSE], les signes [DIMANCHE] et [MATIN] sont situés, eux aussi, à l'emplacement exact du pointage, on est en droit de se demander si certains pointages ne sont pas encore plus complexes que ce qui a été présenté jusqu'ici. Ainsi, la référence porterait sur [OUVRIR], liant au procès un actant agent ([TÉLÉVISION], non pointé, non regardé) mais spatialisé sensiblement au même endroit, [MESSE] (en fait le patient), pointé et non regardé dans la même portion d'espace qu' "ouvrir", puis [DIMANCHE] et [MATIN], le pointage assurant la cohésion:

- d'un bloc référentiel actanciel (la messe, la télévision),
- d'une relation locative (la messe à la télévision),
- et temporelle (la messe du dimanche matin), autour d'un procès référentialisé par le regard, [OUVRIR].

3. 3. 5. Instanciation des signes standards à valeur nominale

Les dictionnaires de signes, même bien conçus (comme ceux d'IVT, par exemple), donnent l'impression aux locuteurs natifs d'une sorte de vitrification des signes qui n'a pas seulement à voir avec le fait que le mouvement, nécessairement écrété sur des images fixes est représenté par des flèches. Il y a aussi, bien sûr l'effet dont parlait Humboldt consécutif à tout dévoilement structural d'une langue passant nécessairement par une mise à plat, effet renforcé pour toutes les langues et les cultures de l'oralité, sans tradition écrite, comme le sont les langues des signes. Mais je pense que cette impression d'épinglage des signes, si proche de l'activité de l'entomologiste provient aussi du fonctionnement structural même de la langue des signes. Contrairement à ce que leur iconicité pourrait inviter à croire, les signes, isolés de leur contexte et figés sur un support papier ont un taux de généralité que n'ont pas, par exemple, les unités lexicales du français subissant le même sort. C'est qu'un signe, dans bien des cas et ainsi présenté, peut être tout autant nom, verbe, adjectif ou adverbe... en tant que nom, il peut tout autant s'agir du type que de son instanciation (au sens de Langacker) référentielle. Intégrés dans le discours, les signes s'insèrent dans un environnement paramétrique où la répétition du mouvement liée au sémantisme de l'unité en question, leur conferent une valeur nominale ou verbale. La tension musculaire associée au mouvement agentivise ou passivise l'unité à valeur verbale, elle permet aussi, associée aux éléments mimiques de distinguer l'adjectif épithète de l'adjectif en fonction prédicative, sans parler de la valeur référentialisatrice du regard, du complexe orientation-emplacement-mouvement qui, non seulement permet d'identifier avec certitude un verbe mais aussi de le fonder en tant que tel, c'est à dire comme distributeur de rôles actanciels. Le signe épinglé, c'est à dire ce qui reste après époussetage est donc comme une dépouille dont on aurait retiré toute la substance — pour tenter une grossière comparaison, un peu comme les schèmes triconsonantiques de l'arabe, la dynamique productive en moins, ou bien comme en français, les racines lexicales sans leurs affixes de dérivation ; d'où les tentatives d'insuffler de la vie aux signes dans la traduction en français, comme les auteurs du vocabulaire d'IVT ont tenté de le faire avec les adjectifs, transformés en "être + adjectif". Mais c'est justement forcer les choses par rapport à une telle présentation. Afin que les choses soient claires, je n'ai pas pour objectif de critiquer ces ouvrages, j'insiste simplement sur le fait qu'il ne faut jamais oublier l'importance de cette perte.

Concernant leur valeur nominale, dans le vif de leur contexte interactionnel et discursif, les signes s'inscrivent dans une opératior d'instanciation [Langacker, 1991] où, si l'on préfère, d'ancrage référentie', permettant de différencier l'individu instancié du type. Deux manièr s d'instancier entrent alors en concurrence en LSF, toujours soumises à rue visée iconicisatrice ou non: (1) dans ce dernier cas, il s'agit des pointages (avec toutes les valeurs afférentes examinées ci-dessus: pointage préédé du regard, soutenu par le regard, non regardé, pointage simple dout é ou répété, pointage cataphorique, simultané ou anaphorique par raprort à l'unité standard); (2) dans le premier cas l'énoncé bascule d ns le "comme ça" par reprise du signe standard, toujours anaphoric e en l'occurrence, au moyen d'une configuration manuelle de grande icon cité.

D'une manière générale, ces deux possibilités d'instancier les s gnes standards, déterminées par une visée, s'accordent avec les équations suivantes : a plutôt une valeur référentielle générique ce qui n'est pas soumis à une visée iconicisatrice et ne relève donc pas de la grande iconicité ; a plutôt une valeur référentielle spécifique ce qui est soumis à une visée iconicisatrice et relève de l'utilisation de structures de grande iconicité. Cela est statistique mais non systématique, des énoncés ouvertement génériques comme : "les chats, ça aime dormir dans les fauteuils" pouvant basculer sans problème, en fin d'émission, dans le "comme ça" de la visée iconicisatrice.

Enfin, outre le fait qu'elles instancient les signes, ces reprises permettent de déterminer le nombre de l'élément nominal instancié, lorsque celui-ci ne peut être purement et simplement répété plusieurs fois dans des portions d'espace distinctes soit par pointage circulaire de l'index (eux, elles) ou de la main plate, doigts écartés (eux tous, elles toutes), soit au moyen d'une reprise par une configuration manuelle appropriée marquant par sa forme même le nombre (par exemple [HOMME] puis index tendu vers le haut : singulier, puis index et majeur tendus vers le haut : duel, puis index, majeur, annulaire et auriculaires tendus vers le haut, pouce replié contre la paume : pluriel).

Quant au "grounding" [Langacker, 1991] qui est l'opération d'accrochage référentiel des noms compte tenu des savoirs partagés — contextuels entre autres — par les protagonistes du plan de l'énonciation, il est soit réalisé formellement au moyen de mimiques faciales intervenant durant la réalisation du signe comme c'est le cas pour les démonstratifs (rétractation des lèvres et aspiration) ainsi que pour l'indétermination stricte ("un quelconque": rapide gonflement d'une joue suivi d'une légère explosion) soit déduit de la richesse même de l'encadrement contextuel (types de pointage, choix de la grande iconicité, croisement des regards, micro-hochements de tête à valeur phatique) apportant, pour qui interprète le message les informations suffisantes à la démarcation de valeurs similaires à celles du défini ou de l'indéfini en français.

4. Conclusion

Une question reste en suspens : l'iconicité qui la caractérise permetelle à la langue des signes d'être une langue comme les langues orales, c'est à dire un système de signes dont l'identité de chacun est d'être ce que les autres ne sont pas ? En d'autres termes, est-ce que l'iconicité, parce qu'associée à la référence, n'est pas une entrave à l'arbitraire radical saussurien ?

Je pense qu'il s'agit là de la méprise fondamentale de la linguistique structurale post-saussurienne qui, confondant deux sens du terme "arbitraire" a déduit de la non-iconicité des unités des langues orales, leur fonctionnement comme systèmes de différences.

Le caractère différentiel, systématique, de la langue, vient, à mon sens, d'une aptitude beaucoup plus fondamentale de l'être humain, aptitude qui ne fait que s'appliquer à la langue comme elle s'applique à des séquences de comportement non linguistiques. C'est cette même aptitude qui fait refermer à l'enfant le couvercle du pot de la confiture qu'il vient, malgré l'interdit, de manger, celle-là même qui fait effacer ses traces ou fabriquer de fausses traces, affirmer comme vrai ce que l'on sait être faux, etc. Cette aptitude consiste à effectuer de manière concomitante un processus de déréférentialisation et de décontextualisation des indices d'une séquence comportementale pour les faire accéder au rang de signe pour autrui, pouvant même aller jusqu'à leur faire signifier l'inverse de leur signification référentielle. Cette "aptitude au méta" ouvre la langue, comme n'importe quel ensemble de signes, à la dimension

paradigmatique (les unités, décontextualisées, sous l'angle de leurs différences mutuelles).

La théorie saussurienne, en ayant mis l'accent sur la dimension paradigmatique des langues, a modélisé cette déréférentialisation décontextualisation que rend possible, chez l'être humain, l'aptitude au méta, et l'objet "Langue", comme la dimension différentielle des unités linguistiques, sont en fait le produit de cette aptitude restreinte au domaine langagier. Cela permet alors de comprendre (1) que l'iconicité des signes standards n'est pas contradictoire avec un fonctionnement de ces unités en système [Cuxac, à paraître] et (2), pour le propos qui nous concerne ici, que des propositions comme : a) le référent est un construit linguistique par acquisitions successives et affinage progressif des signifiés (la structure de trou dont parlait Lacan), et b) le référent est un construit à partir de l'expérience perceptivo-pratique (théorie des prototypes) peuvent ne pas s'exclure mutuellement.

(Université Paris VIII)

Bibliographie

CUXAC (C.)

1996, Fonctions et structures de l'iconicité dans les langues des signes : analyse descriptive d'un idiolecte parisien de la Langue des Signes Française, Thèse de Doctorat d'État, sous la dir. de F. François, Université René Descartes, Paris V.

1997, "Expression des relations spatiales et spatialisation des relations sémantiques en Langue des Signes Française", p. 150-164, in Diversité des langues et représentations cognitives, C. Fuchs et S. Robert, éds., Paris, Ophrys.

à paraître, La Langue des Signes Française, Paris, Ophrys (Faits de Langue).

FREI (H.)

1982, La Grammaire des fautes, Genève-Paris, Slaktine Reprints.

LANGACKER (R.)

1987, Foundations of Cognitive Grammar, vol. 1, Stanford University Press.

1991, Foundations of Cognitive Grammar, vol. 2, Stanford University Press.

MARTINET (A.)

1955, Économie des changements phonétiques, Berne, Francke S. A.

YAU (S.-C.)

1988, Création de langues gestuelles chez des sourds isolés, Thèse de Doctorat d'État, sous la dir. d'A. Culioli, Université de Paris VII.

	• • •		
•			
			•
		•	
•			